

S. LEMAÎTRE  
A. DESBAT  
G. MAZA

## LES AMPHORES DU SITE DU «SANCTUAIRE DE CYBÈLE» À LYON Étude préliminaire

Les fouilles conduites depuis 1991 sur le prétendu sanctuaire de Cybèle, dans le parc archéologique de Lyon, ont livré un abondant matériel amphorique qui couvre la période comprise entre 40 av. et 10 apr. J.-C. Les contextes anciens jusqu'ici peu documentés à Lyon

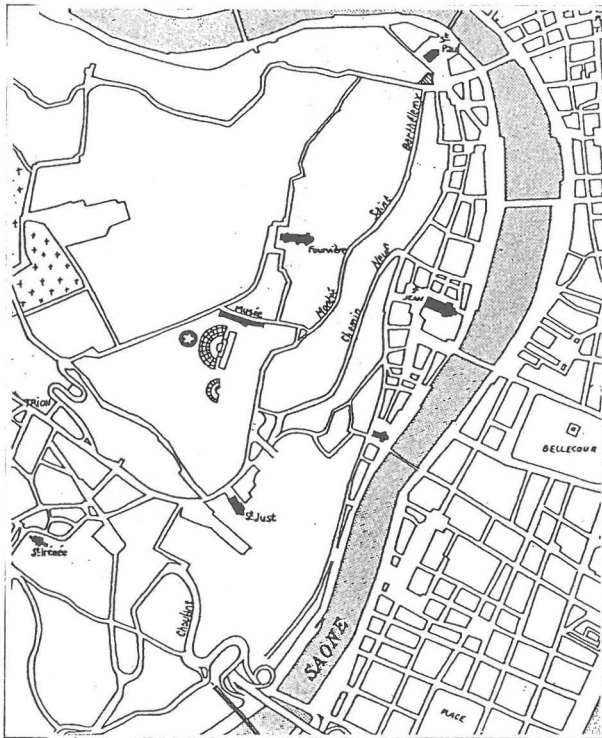


Figure 1 - Localisation du site du "sanctuaire de Cybèle" (étoile) dans Lyon.

permettent d'étudier les importations aux premiers temps de la colonie et leur évolution jusqu'au début du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C.<sup>1</sup>.

Les fouilles conduites sur ce site ont fourni des contextes antérieurs aux camps du *limes* et plus anciens que l'horizon 1 de Saint-Romain-en-Gal ou de la rue des Farges<sup>2</sup>. Trois horizons chronologiques ont été définis en stratigraphie<sup>3</sup> :

- L'horizon 1, vers 40 av. J.-C., matérialisé par les niveaux d'installation et quelques niveaux d'occupation des premiers habitats installés sur la colline de Fourvière.
- L'horizon 2, entre 40 et 20 av. J.-C., correspondant à un important remblai mis en place lors de la destruction des premiers habitats et de la construction d'un palais installé à l'emplacement de l'îlot primitif.
- L'horizon 3, vers 10 apr. J.-C., représenté par les niveaux de destruction et d'abandon du palais et de la rue, lors de la construction du grand édifice dénommé «sanctuaire de Cybèle».

### I. LES AMPHORES DE L'HORIZON 1

Les niveaux correspondant au premier horizon sont pour la plupart dépourvus de matériel et l'ensemble du mobilier ne compte que 3484 tessons. Les amphores ne représentent que 1049 tessons et quinze lèvres mais quarante-sept exemplaires, en prenant en compte tous les éléments identifiables (Fig. 2).

#### 1. Les amphores à vin.

Les amphores vinaires sont très largement majoritaires avec 36 ex., soit 77 % du nombre total d'amphores. Elles comprennent plusieurs types qui témoi-

- 1 Cette étude prend en compte le matériel des fouilles réalisées entre 1991 et 1997. Ces résultats pourront être étoffés par le matériel de la campagne de fouille menée en 1998 et de celles à venir.
- 2 A. DESBAT, Etablissements romains ou précocement romanisés de Gaule tempérée, dans *Gaule interne et Gaule méditerranéenne aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles avant J.-C.*, Suppl. 21 à la RAN, 1990, p. 243-254.
- 3 A. DESBAT, Nouvelles recherches à l'emplacement du prétendu sanctuaire lyonnais de Cybèle, dans *Gallia*, 55, 1998 (sous presse).

| TYPE           | Bords     | Fonds    | Anses     | Autres   | N.M.I.    | % N.M.I.     | Tot. par produit |             |
|----------------|-----------|----------|-----------|----------|-----------|--------------|------------------|-------------|
| Dressel 1      | 7         | 3        | 9         | 3        | 22        | 47           |                  |             |
| Lamboglia 2    |           |          | 1         |          | 1         | 2            |                  |             |
| Dr.2/4 ital.   | 2         | 1        | 3         |          | 6         | 13           |                  |             |
| Dr.2/4 orient. |           |          | 3         | 1        | 4         | 9            |                  |             |
| Haltern 70     |           |          | 1         |          | 1         | 2            |                  |             |
| Rhodes         |           |          | 1         |          | 1         | 2            | 36               | VIN         |
| Agora F65/66   |           |          |           | 1        | 1         | 2            |                  |             |
| Brindes        |           |          | 1         |          | 1         | 2            | 1                | HUILE       |
| Dr.7/11        | 2         |          | 1         |          | 3         | 6            | 3                | SAUMURE     |
| Orient. autres | 2         |          | 2         |          | 4         | 9            |                  |             |
| Amph. indéf.   | 2         |          |           | 1        | 3         | 6            | 7                | INDÉTERMINÉ |
| <b>Total</b>   | <b>15</b> | <b>4</b> | <b>22</b> | <b>6</b> | <b>47</b> | <b>100 %</b> |                  |             |

Figure 2 - Amphores de l'horizon 1.

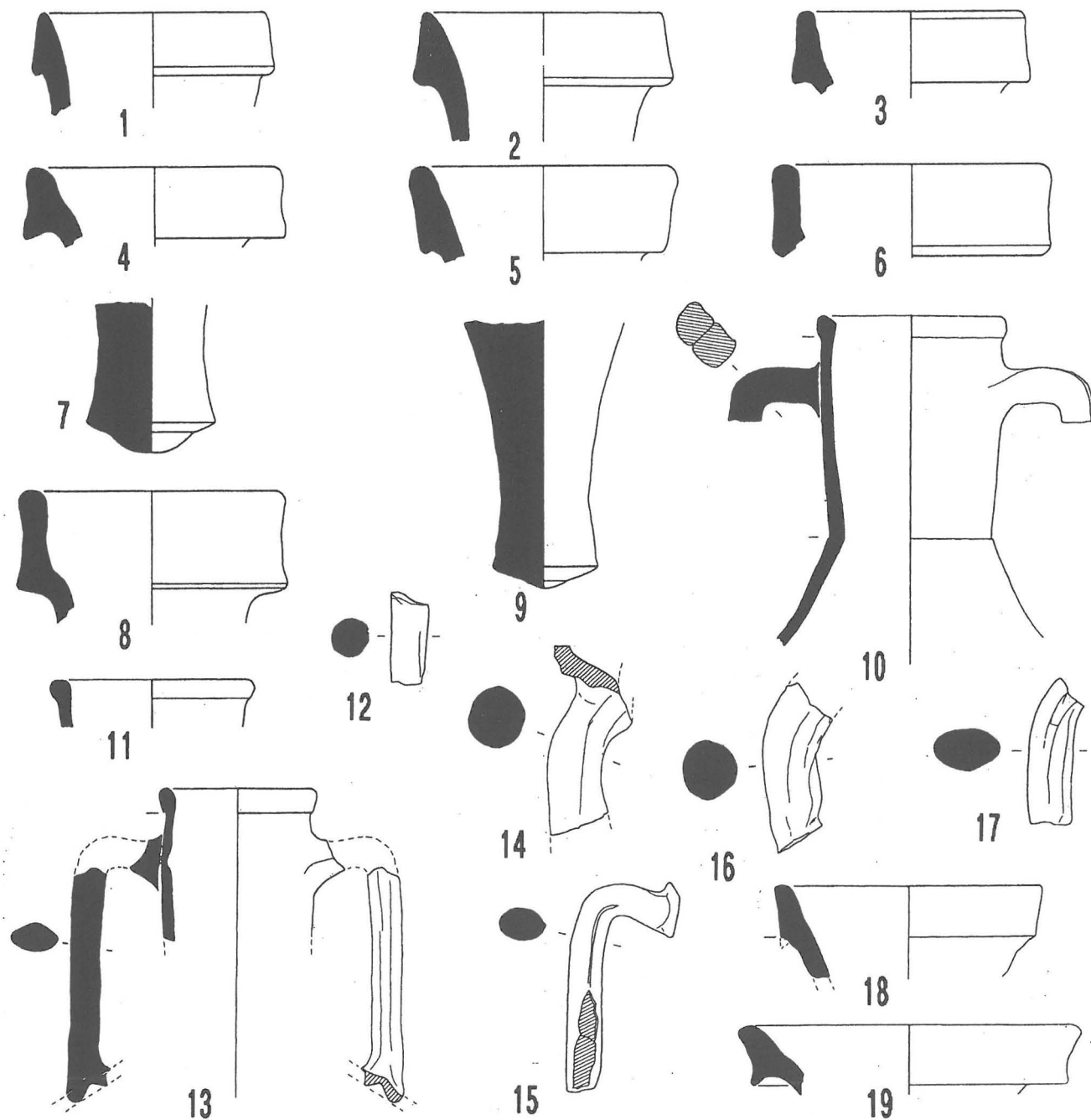


Figure 3 - Amphores de l'horizon 1 (éch. 1/4). 1 à 9 : Dressel 1 ; 10 à 12 : Dressel 2/4 italiques ; 13 et 15 : Dressel 2/4 orientales ; 14 : Brindes ; 16 : Lamboglia 2 ? ; 17 : Dressel 1 ; 18 : Haltern 70 ; 19 : Dressel 9.

gnent de l'importation de vins de différentes origines :

■ Les Dressel 1 (Fig. 3, n<sup>os</sup> 1 à 9 et 17) en provenance de la côte tyrrhénienne de l'Italie constituent le groupe le plus important de l'horizon 1. Avec 22 individus, elles représentent 47 % du lot, et 61 % des amphores à vin. D'un point de vue typologique, ces amphores se répartissent entre les Dr. 1A et les Dr. 1B, avec de nombreuses variantes. Les pilons, hauts et massifs, sont caractéristiques du type Dr. 1B. On remarquera l'absence des amphores gréco-italiques et Dr. 1C.

■ Le vin de la côte adriatique de l'Italie est représenté par un fragment d'anse de Lamboglia 2 (Fig. 3, n<sup>o</sup> 16 ?). Rare à Lyon, et d'une manière générale en Gaule, ce type d'amphores correspond seulement à 2 % du matériel et 3 % des amphores à vin.

■ Les Dr. 2/4 italiques (Fig. 3, n<sup>os</sup> 10 à 12) sont déjà présentes dès l'horizon 1, avec 6 ex., soit 13 % du total. Il est intéressant de noter que, du point de vue typologique, ces Dr. 2/4 précoces se caractérisent par une grande finesse des parois et copient très précisément les modèles orientaux.

Sur 36 amphores vinaires, celles originaires de Méditerranée orientale rassemblent 17 % du nombre total d'amphores à vin avec six individus. Les Dr. 2/4 de Cos et de sa région constituent le type majoritaire (Fig. 3, n<sup>os</sup> 13 et 15). On note toutefois la présence d'une amphore de type rhodien et d'une amphore de type Agora F65/66, dite "monoansée"<sup>4</sup>. Celle-ci n'est représentée que par des fragments de panse, dépourvus de cannelures, semblables aux exemplaires de l'épave de Comacchio et du camp militaire de Haltern. A noter, la présence d'un type d'amphores vraisemblablement oriental dont des parallèles ont été trouvés dans le

matériel de l'horizon 1 de Saint-Romain-en-Gal<sup>5</sup>.

Les amphores de Bétique, Haltern 70 (Fig. 3, n<sup>o</sup> 18) sont figurées par un seul ex., soit 3 % des amphores vinaires.

## 2. Les amphores à huile.

Une amphore de Brindes, produite sur la côte adriatique, constitue le seul conteneur à huile, attesté pour cet horizon, soit 2 % du nombre total d'amphores (Fig. 3, n<sup>o</sup> 14).

## 3. Les amphores à garum.

Les amphores à sauces de poisson apparaissent également dès la première phase avec trois ex. Il s'agit exclusivement d'amphores Dr. 9 de Bétique (Fig. 3, n<sup>o</sup> 19). Elles regroupent 6 % du lot.

## II. LES AMPHORES DE L'HORIZON 2

Les amphores sont plus nombreuses avec 6549 fragments et 367 ex. (Fig. 4), qui se répartissent ainsi.

### 1. Les amphores vinaires.

Elles sont toujours largement majoritaires avec 229 ex. soit 60 % du total. Elles associent une dizaine de types correspondant à diverses origines :

#### ■ Les amphores italiques :

Au cours de l'horizon 2, les importations de Dr. 1 (Fig. 5, n<sup>os</sup> 1 à 17) chutent de manière significative, au profit de nouveaux conteneurs italiques et de leurs homologues hispaniques et orientaux. Cependant, avec 78 ex., le type reste majoritaire et correspond encore à 21 % du lot et à 35 % des amphores vinaires. De la même façon que pour l'horizon 1, le matériel se

| TYPE           | Bords | Fonds | Anses | Autres | N.M.I. | % N.M.I. | Tot. par produit |             |
|----------------|-------|-------|-------|--------|--------|----------|------------------|-------------|
| Dressel 1      | 24    | 5     | 40    | 9      | 78     | 21       |                  |             |
| Lamboglia 2    | 2     | 1     | 2     |        | 5      | 1.3      |                  |             |
| Dr.2/4 ital.   | 7     | 2     | 10    | 7      | 26     | 7        |                  |             |
| Ital. autres   |       |       | 3     | 2      | 5      | 1.3      |                  |             |
| Dr.2/4 orient. | 8     | 3     | 18    | 9      | 38     | 10       |                  |             |
| Dr.2/4 divers  | 2     | 1     | 6     | 1      | 10     | 3        |                  |             |
| Haltern 70     | 5     | 2     | 7     | 1      | 15     | 4        |                  |             |
| Pascual 1      | 7     | 3     | 4     | 2      | 16     | 4        |                  |             |
| Oberaden 74    | 1     |       | 1     |        | 2      | 0.5      |                  |             |
| Rhodes         | 3     |       | 7     | 1      | 11     | 3        |                  |             |
| Cnide          |       | 1     |       |        | 1      | 0.3      |                  |             |
| A.C.1          |       |       | 1     |        | 1      | 0.3      |                  |             |
| G.2 Marseille  | 8     | 4     | 3     | 1      | 16     | 4        | 226              | VIN         |
| Gaule divers   |       | 1     | 1     |        | 2      | 0.5      |                  |             |
| Dr.20          | 16    | 1     | 4     |        | 21     | 6        |                  |             |
| Afric. anc.    |       |       | 4     |        | 4      | 1.1      | 25               | HUILE       |
| Dr.7/11        | 37    | 4     | 27    | 3      | 71     | 19       |                  |             |
| Dr.12          | 1     |       |       | 1      | 2      | 0.5      | 73               | SAUMURE     |
| Orient. autres | 4     | 1     | 2     | 1      | 8      | 2        |                  |             |
| Amph. indét.   | 17    | 9     | 18    | 1      | 45     | 12       | 53               | INDÉTERMINÉ |
| Total          | 142   | 38    | 158   | 39     | 377    | 100%     |                  |             |

Figure 4 - Amphores de l'horizon 2.

4 S. LEMAÎTRE, L'amphore de type Agora F65/66, dite "monoansée". Essai de synthèse à partir d'exemplaires lyonnais, dans *SFECAG, Actes du Congrès du Mans*, 1997, p. 311-319.

5 A. DESBAT et S. MARTIN-KILCHER, Les amphores sur l'axe Rhône-Rhin à l'époque d'Auguste, dans *Amphores romaines et histoire économique : 10 ans de recherche*, EFR 114, 1989, p. 339-365 et plus précisément p. 361, Planche 3, n<sup>o</sup> 8.

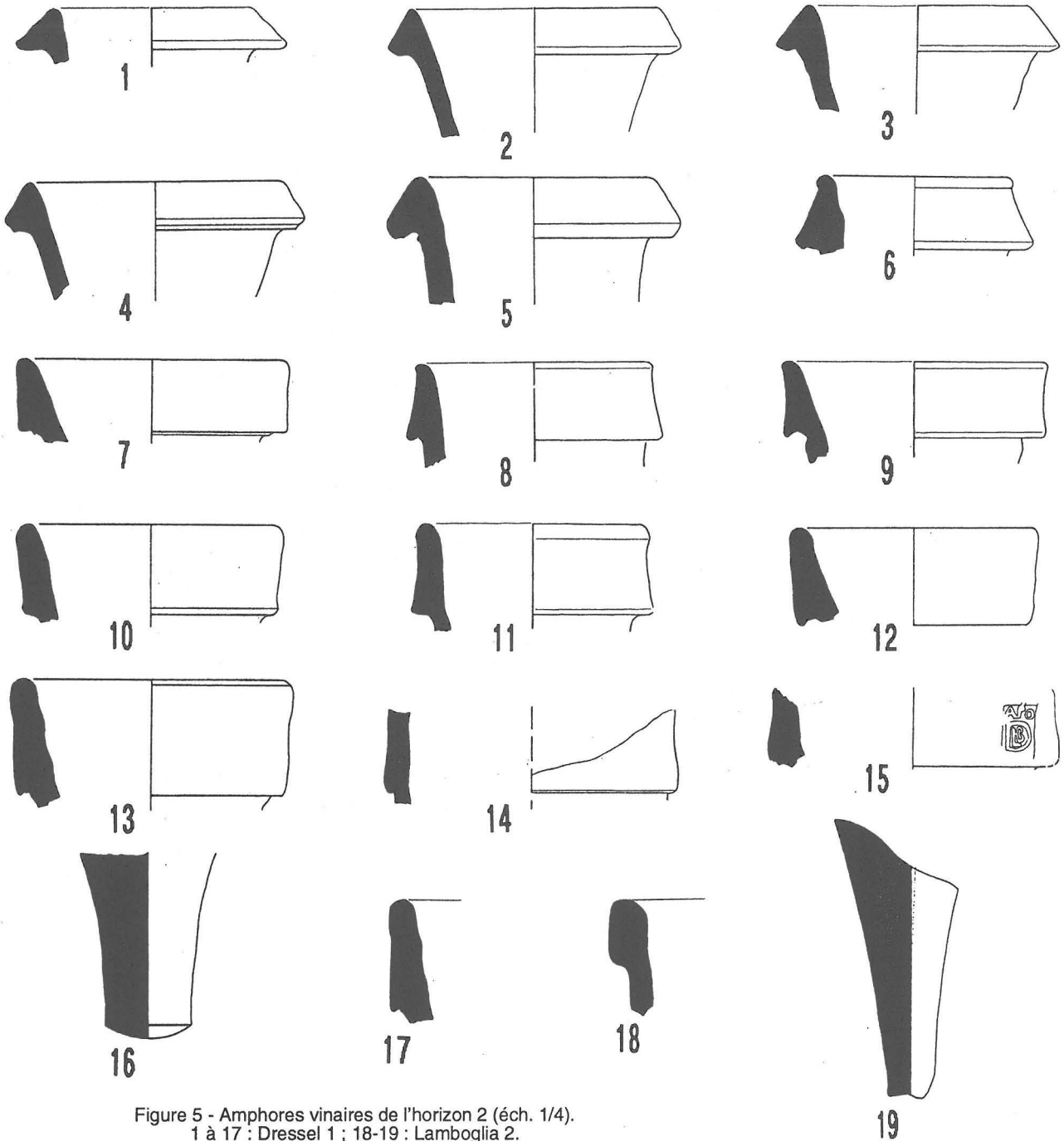


Figure 5 - Amphores vinaires de l'horizon 2 (éch. 1/4).  
1 à 17 : Dressel 1 ; 18-19 : Lamboglia 2.

présente sous une forme fragmentaire et regroupe une grande diversité des types. Le caractère résiduel d'une partie de ces amphores est manifesté par la présence, aux côtés des Dr. 1A et 1B, de quelques gréco-italiques récentes à profils courts et inclinés.

Deux estampilles sur Dr. 1 sont rattachables à cet horizon : la première, APO/LOM/DLB, est apposée sur la lèvre (Fig. 6, n° 1). L'estampille est incomplète dans sa partie inférieure. Trois ex. identiques sont connus

sur Dr. 1 au musée de Calgari (Sardaigne)<sup>6</sup>. La graphie se développe sur trois niveaux : APO/LOM sur deux lignes, enserrant un sigle composé des lettres L et B inscrites dans un D. La deuxième estampille, EK, est appliquée sur le bas de l'anse (Fig. 6, n° 2). Des timbres similaires sont connus sur les attaches inférieures des anses d'une Dr. 1C du musée d'Istres<sup>7</sup>, et sur un Dr. 1A du Cap de l'Estérel<sup>8</sup>. La pâte céramique ainsi que le timbre à deux lettres évoquent les productions étrusques.

6 G. PIANU, *Contributo ad un corpus del materiale anforaris della Sardegna. Le anfore rodie e le anfore Dressel 1 e 2/4*, Archivio Storico Sardo vol. 31, Calgari, 1980, p. 17, pl. 5, n° 25, et note 43.

7 G. AMAR, B. LIOU, Les estampilles sur amphores du golfe de Fos, dans *Archaeonautica* 4, 1984, p. 155, pl. 2, n° 19.

8 B. LIOU, Informations archéologiques. Recherches sous-marines, dans *Gallia*, 33, 1975, p. 590.

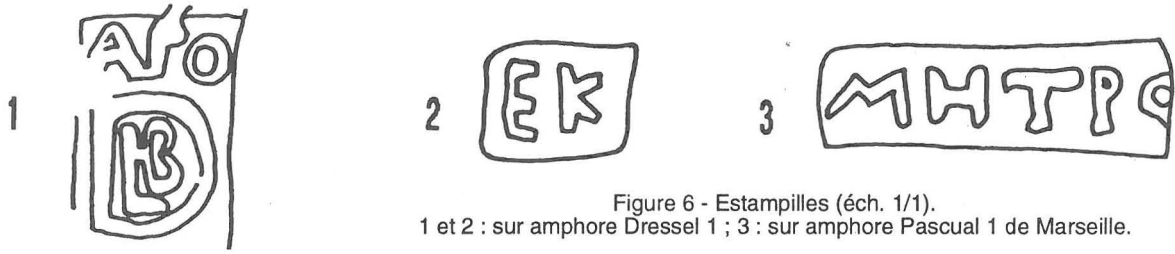


Figure 6 - Estampilles (éch. 1/1).  
1 et 2 : sur amphore Dressel 1 ; 3 : sur amphore Pascual 1 de Marseille.

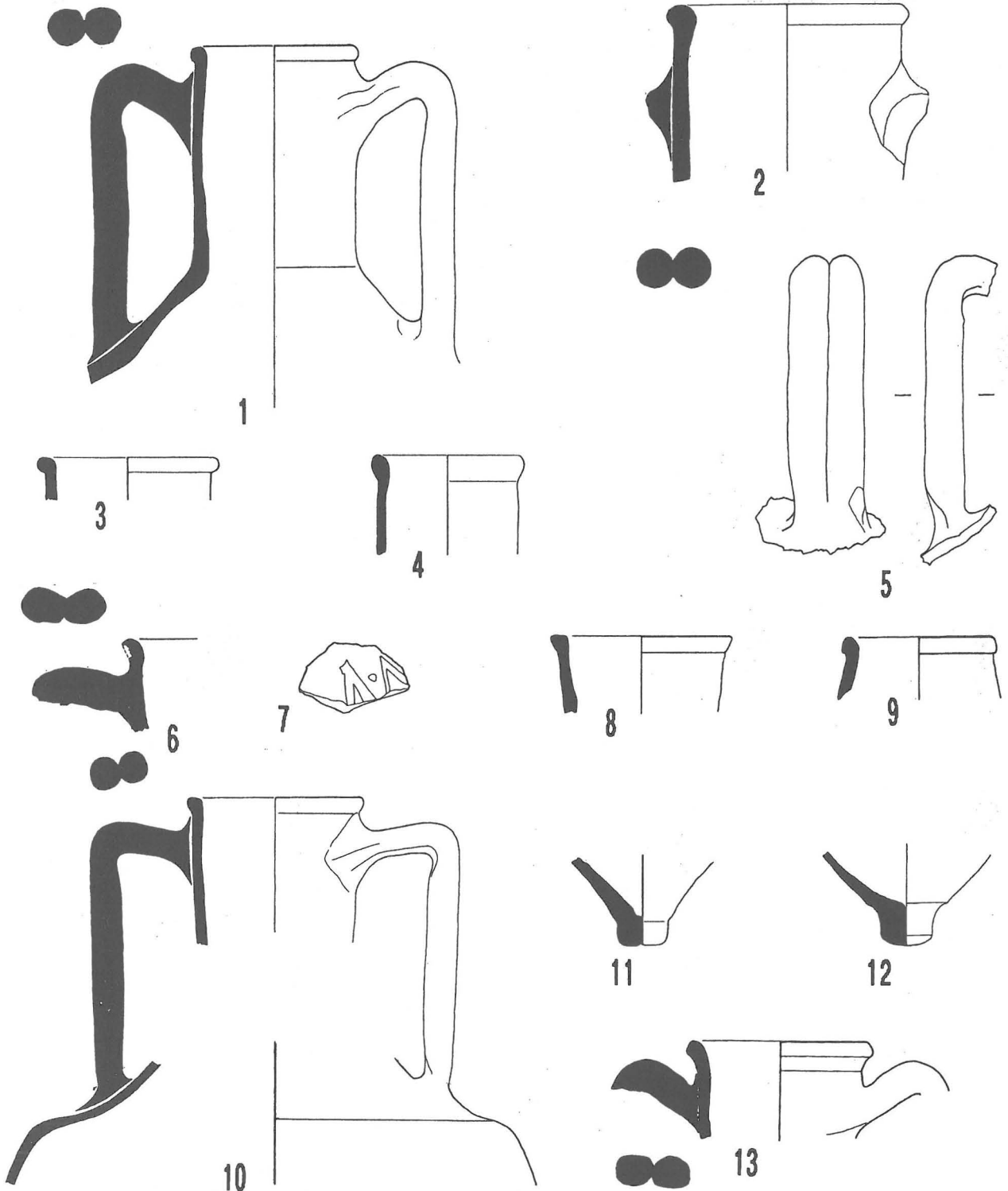


Figure 7 - Amphores vinaïres de l'horizon 2 (éch. 1/4). 1 à 8 : Dressel 2/4 italiques ; 9 à 13 : Dressel 2/4 orientales.

Les importations vinaires de la côte adriatique correspondent à cinq individus, parmi lesquels un bord et un pilon (Fig. 5, n<sup>os</sup> 18-19). Elles restent minoritaires avec seulement 2 % des amphores vinaires.

Les Dressel 2/4 italiques, sont bien présentes dans l'horizon 2 avec 26 ex., soit 7 % du total et 11,5 % des amphores vinaires. On ne constate aucune différence typologique avec l'horizon précédent (Fig. 7, n<sup>os</sup> 1 à 8).

#### ■ Les amphores orientales :

Avec 51 individus, la Méditerranée orientale totalise 22 % des amphores à vin. Il s'agit de la deuxième région d'importation derrière l'Italie et devant l'Espagne. Les Dr. 2/4 (38 ind.) tiennent toujours la première place avec 16 % des amphores à vin (Fig. 7, n<sup>os</sup> 9 à 13). Le vin de Rhodes (11 amphores) est bien attesté avec 21 % des amphores de Méditerranée orientale (Fig. 8, n<sup>os</sup> 1 à 3). Une amphore de Cnide (Fig. 8, n<sup>o</sup> 5) et une anse d'amphore Crétoise 1 complètent le tableau des importations de vins grecs<sup>9</sup>. Un bord

d'amphore pourrait appartenir au domaine oriental (Fig. 8, n<sup>o</sup> 4), sans qu'on puisse en préciser la typologie.

Enfin, huit individus, soit 16 % des amphores orientales, n'ont pu être rattachés à des types connus.

#### ■ Les amphores hispaniques :

Les amphores de Tarraconaise Pascual 1 sont bien représentées avec 16 ex., soit 7 % des amphores vinaires (Fig. 8, n<sup>os</sup> 6 à 10).

Toujours pour la Tarraconaise on note la présence de deux amphores Oberaden 74 de l'atelier de Tivissa (Fig. 8, n<sup>os</sup> 12 et 13).

Le vin de Bétique, avec 15 amphores Haltern 70, totalise 4 % des importations vinaires (Fig. 8, n<sup>o</sup> 11).

#### ■ Les amphores gauloises :

La Gaule figure également en bonne place dès cette période avec les amphores de Marseille à fond plat Gauloise 2 (Fig. 8, n<sup>os</sup> 14-15 et 17-18). Seize ex. ont été identifiés, soit 7 % des amphores à vin.

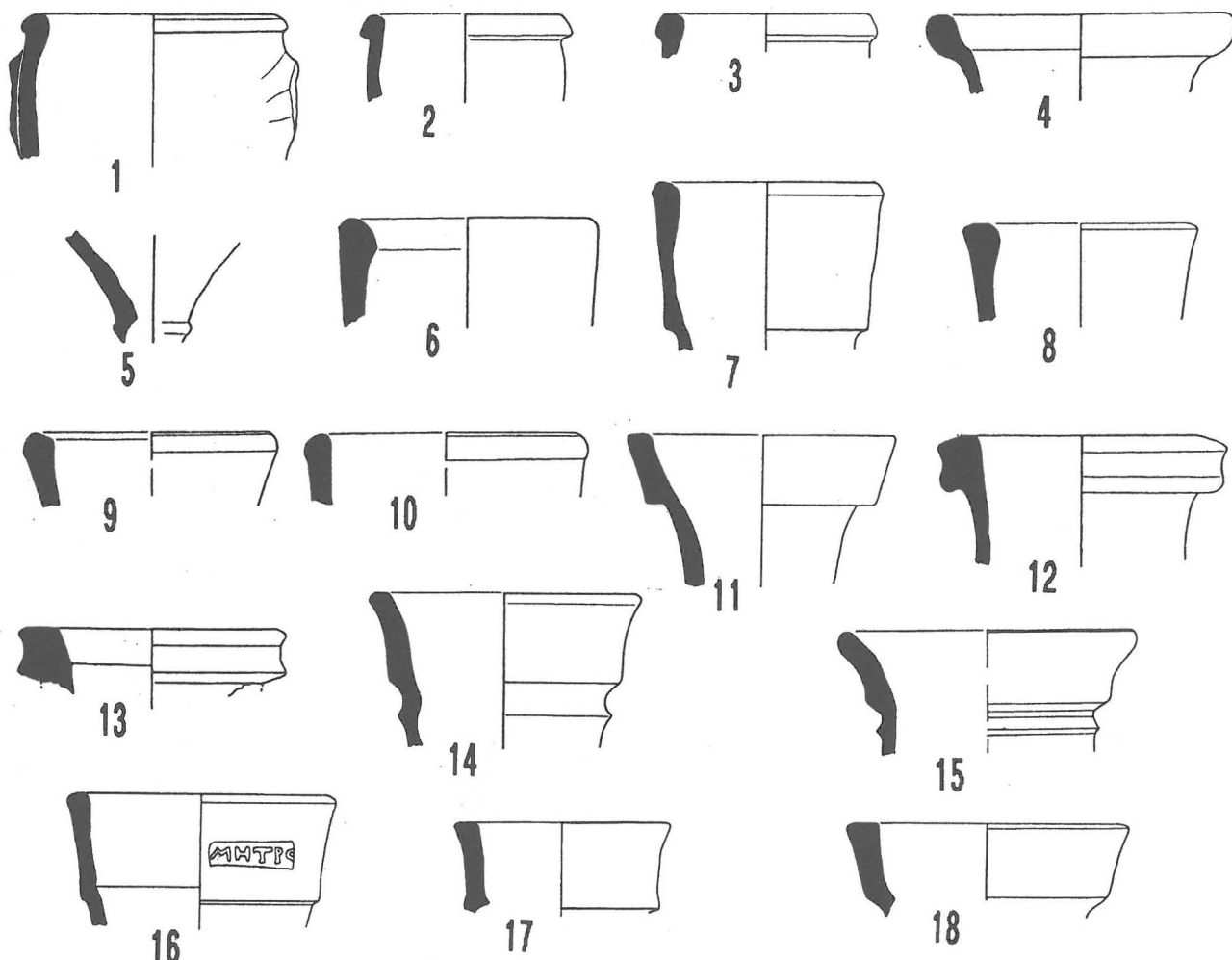


Figure 8 - Amphores vinaires de l'horizon 2 (éch. 1/4). 1 à 3 : Rhodienne ; 4 : Orientale ? ; 5 : Cnidienne ; 6 à 10 : Pascual 1 ; 11 : Haltern 70 ; 12 et 13 : Oberaden 74 ; 14 et 15, 17 et 18 : Gauloise 2 ; 16 : Pascual 1 de Marseille.

9 Cette identification reste hypothétique dans la mesure où les amphores Crétoise 1 ne semblent pas être diffusées avant 20-30 apr. J.-C. : A. MARANGO, *Le vin et les amphores de Crète*, dans *Etudes Crétoises*, 30, 1992. Le contexte dans lequel le fragment a été trouvé paraît donc bien précoce.

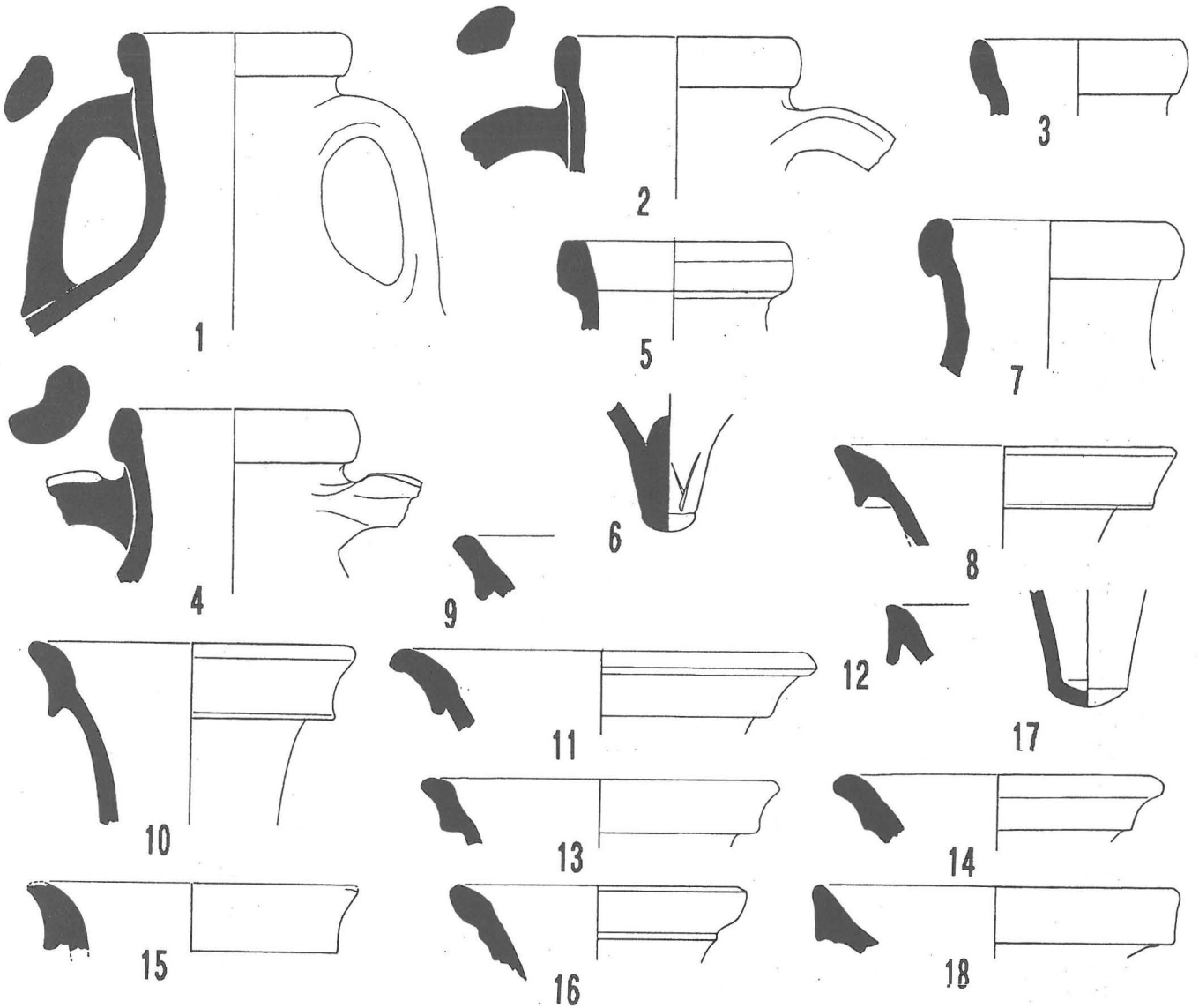


Figure 9 - Amphores à huile et à saumure de l'horizon 2 (éch. 1/4). 1 à 7 : Dressel 20 ; 8 à 18 : Dressel 7/11.

Parmi les amphores de Marseille figure également une imitation de Pascual 1 estampillée METRO<sup>10</sup> (Fig. 6, n° 3 et Fig. 8, n° 16). Quelques fragments attestent également l'existence de Dr. 2/4 marseillaises.

## 2. Les amphores à huile.

Les amphores à huile de Bétique font leur apparition dans cet horizon. Il s'agit de types précoces d'amphores Dr. 20 (Fig. 9, n°s 1 à 7) qui comptent 21 ex. (6 % du total des amphores). Elles se caractérisent par des lèvres peu épaisses, parfois anguleuses, et des anses de section lenticulaire ou ronde.

Les amphores à huile africaines sont également présentes, mais de manière anecdotique. Les 4 fragments d'anses recueillis ne permettent pas une attribution typologique précise : tripolitaine ancienne ou Dr. 26 ?

## 3. Les amphores à *garum*.

Soixante et onze ex. d'amphores Dr. 7/11 ont pu être

comptabilisés, soit 19 % du nombre total d'amphores. Il s'agit presque exclusivement de Dr. 9 caractérisées par des cols larges et évasés (Fig. 9, n°s 8 à 18). Une lèvre unique se rapporte plus probablement à une amphore Dr. 12.

## III. LES AMPHORES DE L'HORIZON 3

Les amphores comptent 5765 fragments et 236 exemplaires (Fig. 10), qui se répartissent ainsi.

### 1. Les amphores vinaïres.

Elles sont toujours largement majoritaires avec 142 ex., soit 61 % du total. Elles associent une dizaine de types correspondant aux mêmes sources d'approvisionnement que précédemment. Seuls sont figurés sur la planche les types nouveaux et les éléments les plus significatifs.

10 Cette estampille est déjà connue sur une amphore de Marseille, probablement à fond plat : voir G. BERTUCCHI, *Les amphores et le vin de Marseille, VIe avant - IIe après J.-C.*, Suppl. 25 à la RAN, 1992, p. 178.

| TYPE             | Bords | Fonds | Anses | Autres | N.M.I. | % N.M.I. | Tot. par contenu |
|------------------|-------|-------|-------|--------|--------|----------|------------------|
| Dressel 1        | 5     |       | 1     | 2      | 8      | 3        |                  |
| Lamboglia 2      | 2     |       | 1     |        | 3      | 1.3      |                  |
| Dr.2/4 ital.     | 6     |       | 7     | 1      | 14     | 6        |                  |
| Dr.2/4 orient.   | 6     | 1     | 10    | 7      | 24     | 10       |                  |
| Haltern 70       | 6     | 5     | 12    |        | 23     | 10       |                  |
| Pascual 1        | 12    |       | 5     | 1      | 18     | 8        |                  |
| Dr.2/4 Tarraco.  |       |       | 3     |        | 3      | 1.3      |                  |
| Oberaden 74      |       |       | 3     |        | 3      | 1.3      |                  |
| Rhodes           | 4     |       | 5     | 1      | 10     | 4        |                  |
| A.C.4            | 1     |       |       |        | 1      | 0.4      |                  |
| Cnide            | 1     |       |       |        | 1      | 0.4      |                  |
| G. 2 Marseille   | 9     | 7     | 7     | 1      | 24     | 10       |                  |
| Dr.2/4 Marseille | 1     |       | 2     | 1      | 4      | 2        |                  |
| G.3              |       | 1     | 1     |        | 2      | 0.8      |                  |
| Lyon             |       | 2     |       |        | 2      | 0.8      | 142              |
| Divers Gaule     | 1     |       | 1     |        | 2      | 0.8      |                  |
| Dr.20            | 7     |       | 7     |        | 14     | 6        | 14               |
| Dr.7/11          | 33    | 4     | 20    | 1      | 58     | 25       |                  |
| Dr.12            | 1     |       |       |        | 1      | 0.4      | 59               |
| Orient. autres   | 2     |       | 2     | 2      | 6      | 3        |                  |
| Amph. indéf.     | 3     | 5     | 7     |        | 15     | 6        | 21               |
| Total            | 100   | 25    | 94    | 17     | 236    | 100%     |                  |

VIN  
 HUILE  
 SAUMURE  
 INDÉTERMINÉ

Figure 10 - Amphores de l'horizon 3.

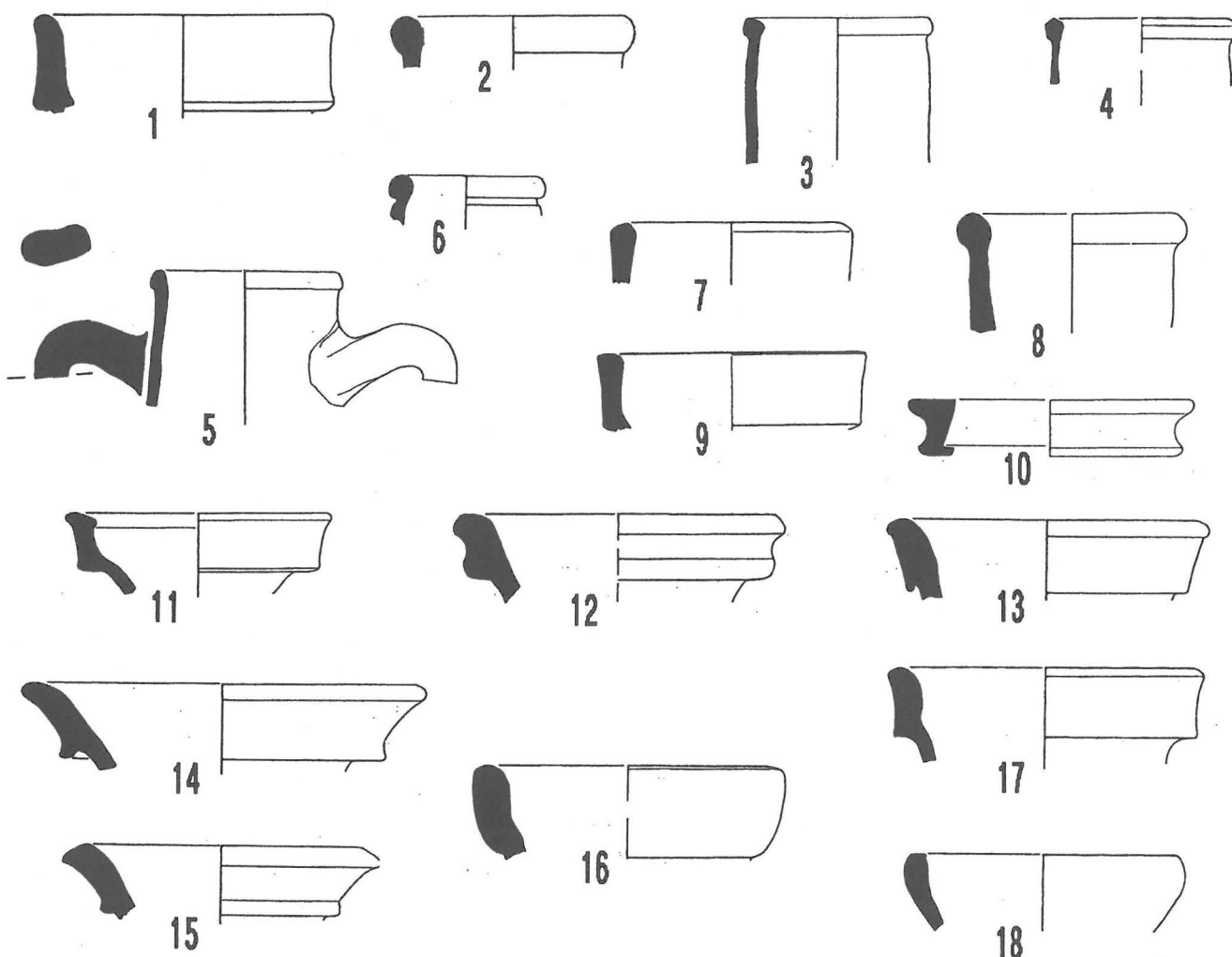


Figure 11 - Amphores de l'horizon 3 (éch. 1/4). 1 : Dressel 1 ; 2 et 4 : Dressel 2/4 italiques ; 3 : Dressel 2/4 orientale ; 5 : Cnidiene ; 6 : Crétoise 4 ; 7 : Pascual 1 ; 8 : Dressel 2/4 de Marseille ; 9 : Gauloise 2 de Marseille ; 10 et 11 : Dressel 28 ; 12 : Oberaden 74 ; 13 : Dressel 7/11 ; 14 : Dressel 9 ; 15 : Dressel 8 ; 16 et 17 : Dressel 12 ; 18 : hispanique ?



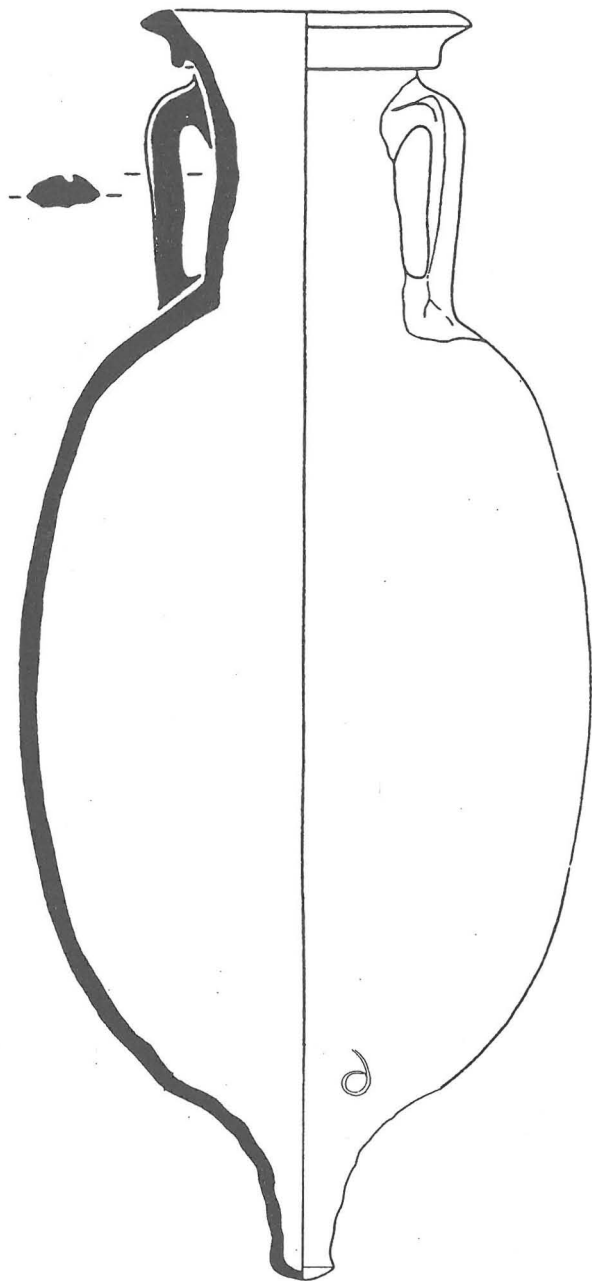


Figure 12 - Amphore de l'horizon 3. Dressel 9 (ech. 1/4).

#### ■ Les amphores italiques :

Dans l'horizon 3, les amphores Dr. 1 (Fig. 11, n° 1) ne sont plus représentées que par 8 individus, soit 3 % du lot et 6 % des amphores à vin, traduisant ainsi la quasi absence du type après le changement d'ère, même de manière résiduelle.

Les Lamb. 2 se maintiennent durant ce dernier horizon, avec la présence de deux bords et une anse, soit 2 % des amphores vinaires. Elles constituent probablement un matériel résiduel.

Les Dr. 2/4 italiques sont au nombre de 14 et représentent 10 % des amphores à vin (Fig. 11, n°s 2 et 4).

#### ■ Les amphores orientales :

Les importations de Méditerranée orientale offrent la même image que dans l'horizon 2. Elles regroupent 36 individus, soit 25 % du total des amphores à vin. Les Dr. 2/4 représentent la plus grande part de ces importations avec 67 %, soit 24 individus (Fig. 11, n° 3). Les vins de Crïde (Fig. 11, n° 5) et Rhodes sont présents dans les mêmes proportions que dans l'horizon 2. Seul un bord d'amphore Crétoise 4a (variante ancienne) pourrait être une pollution des niveaux supérieurs (Fig. 11, n° 6) ; cette amphore n'étant attestée à Lyon, à l'heure actuelle, qu'à partir de 50 apr. J.-C.<sup>11</sup>.

Le vin d'Espagne regroupe 33 % des amphores vinaires. Il s'agit désormais de la première région d'importations. Elles sont constituées pour moitié d'amphores de Bétique (Haltern 70), et pour l'autre moitié d'amphores originaires de Tarraconaise : Pascual 1 (Fig. 11, n° 7), Dr. 2/4 et Oberaden 74 (Fig. 11, n° 12), ces deux derniers types restant anecdotiques.

■ **Les amphores gauloises :** Elles regroupent un quart des importations vinaires. Les Gauloise 2 de Marseille représentent 71 % de celles-ci (Fig. 11, n° 9). Dans le même temps apparaissent timidement les Dr. 2/4 de Marseille (Fig. 11, n° 8), les amphores Gauloise 3 et les Dr. 2/4 de Lyon.

#### 2. Les amphores à huile.

Le seul conteneur à huile provient de Bétique. Les amphores Dr. 20 comptent 14 individus. Elles représentent 6 % du nombre total d'amphores.

#### 3. Les amphores à garum.

Les amphores à saumures sont toujours bien représentées avec 59 ex., soit 25 % du total. On observe une plus grande diversité typologique : à côté des Dr. 9 (Fig. 11, n° 14 et Fig. 12) apparaissent d'autres types : Dr. 7, 8 (Fig. 11, n° 15) et Dr. 12 (Fig. 11, n°s 16 et 17).

Un bord à lèvre évasée pourrait être de production hispanique (Fig. 11, n° 18).

### IV. ÉVOLUTION DES TYPES D'AMPHORES ET DES PRODUITS IMPORTÉS

De cette présentation, nous pouvons tirer les conclusions suivantes (Fig. 13).

□ Durant toute la période considérée, les amphores vinaires restent très largement majoritaires, malgré une légère baisse, et représentent encore 60 % dans les horizons 2 et 3.

Les importations d'huile restent faibles par rapport aux amphores vinaires puisqu'elles évoluent de 2 % dans l'horizon 1 à 7 % dans l'horizon 2 et 6 % dans l'horizon 3.

Les importations de saumures, faibles dans l'horizon 1 (6 %), croissent de manière importante à l'horizon 2 (19 %) pour atteindre 25 % au début du I<sup>er</sup> s.

□ L'origine des produits importés connaît également une évolution marquée (Fig. 14). Alors que dans l'horizon 1, l'Italie domine largement avec 64 %, elle décroît à 30 % dans l'horizon 2 pour atteindre 11 % à l'horizon 3.

11 S. Lemaître, *op. cit.*, 1995, p. 195-205.

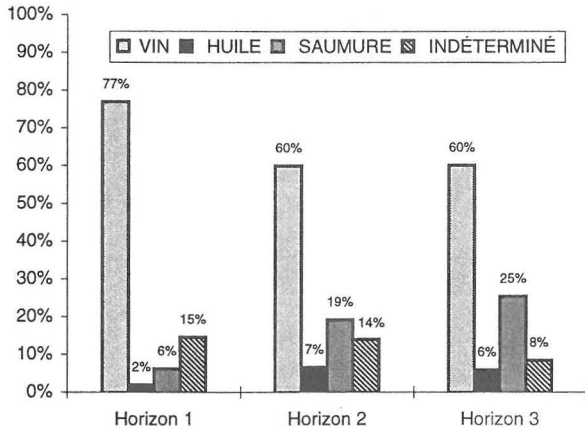


Figure 13 - Evolution, par horizon, des types de contenus en pourcentage.

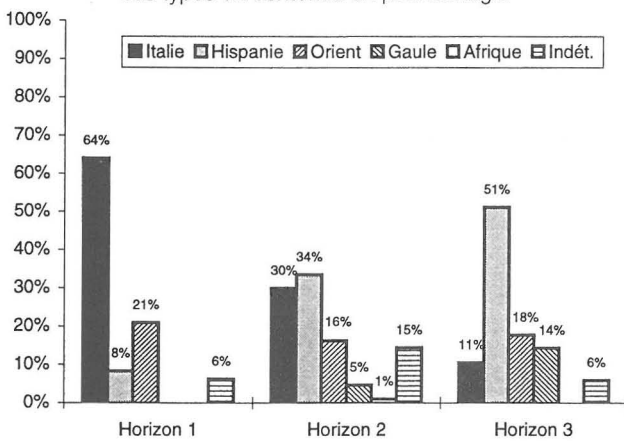


Figure 14 - Répartition, par horizon, des amphores par région d'origine en pourcentage.

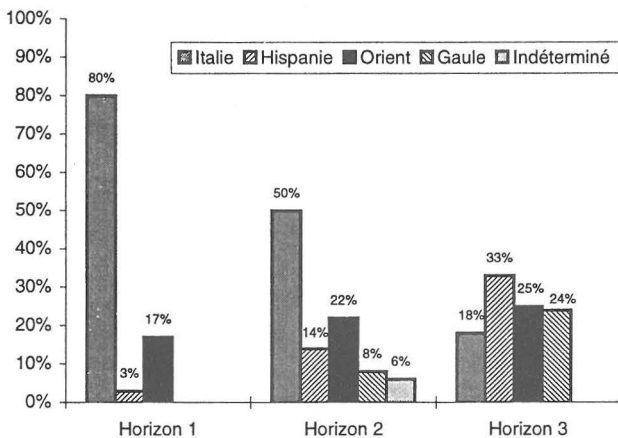


Figure 15 - Evolution, par horizon, de l'origine des amphores à vin en pourcentage.

zation 3. Dans le même temps, les importations de Bétique et de Tarraconaise augmentent de manière significative puisqu'elles passent de 8 % à 34 % et 51 %. L'Orient, déjà très présent dans l'horizon 1 avec 21 % se maintient avec 16 et 18 % aux phases suivantes.

La Gaule, absente de l'horizon 1, apparaît dans l'horizon 2 avec 5 % et ne devient conséquente que dans horizon 3 avec 14 % du total.

Cependant, c'est l'origine des amphores vinaïres qui connaît une évolution (Fig. 15). Les importations italiennes s'effondrent de 80 à 18 %, alors que dans le même temps l'Espagne passe de 3 % dans l'horizon 1 à 33 % dans l'horizon 3. La Gaule, elle, absente de l'horizon 1, passe de 8 à 24 % dans la dernière phase.

### Les amphores vinaïres.

#### ■ Les Dressel 1 :

Dans le contexte le plus ancien qui remonte à la création de la colonie de Lyon en 43 av. J.-C., les Dr. 1 ne représentent déjà plus que 47 % des amphores, malgré la présence d'exemplaires résiduels. Dans l'horizon 2, elles ne regroupent plus que 21 % de l'effectif total et 35 % des amphores vinaïres, alors que les Dr. 2/4, toutes origines confondues, comptent pour 33 % des amphores vinaïres, avec, dès 40 av. J.-C., les premières Dressel 2/4 campaniennes.

Dans l'horizon 3, qui correspond à l'horizon de Haltern, le pourcentage des Dr. 1 chute à 3 %.

#### ■ Les importations de Méditerranée orientale :

Elles varient de 21 à 18 % sur les trois horizons. L'Orient est la deuxième région d'importation d'amphores vinaïres après l'Italie, sauf dans l'horizon 3. Les Dr. 2/4 de Cos et de la région constituent le type principal importé. Certains exemplaires se rattachent à un type de Dr. 2/4 de Cos précoce, à épaule arrondie. D'autres amphores présentent déjà une épaule carénée similaire aux exemplaires à l'épaule dite "en cloche", du vide sanitaire de la Favorite à Lyon.

Les amphores de type rhodien apparaissent également dès l'horizon 1 (3 %), leur pourcentage augmente dans les horizons suivants jusqu'à 7 %.

D'autres vins sont originaires de Cnide et de la région d'Ephèse avec les amphores Agora F65/66.

Les vins hispaniques sont attestés dès l'horizon 1, avec les amphores Haltern 70. Elles restent présentes dans les horizons suivants. On note en revanche l'absence d'amphores léetaniennes 1 pourtant représentées à Saint-Romain-en-Gal.

Les importations de Tarraconaise sont encore figurées par d'autres types d'amphores comme les Pascual 1 et les amphores à fond plat, Oberaden 74, qui apparaissent dès l'horizon 2.

#### ■ Les amphores gauloises :

Ce sont en majorité des amphores de Marseille. A côté de l'amphore à bandeau classique (Gauloise 2), figurent deux ex. d'une amphore avec un bandeau concave beaucoup plus haut qui pourrait constituer la variante ancienne de l'amphore marseillaise à fond plat. On notera également la présence de Dr. 2/4 de Marseille et d'imitation de Pascual 1, qui atteste la variété des productions de cet atelier<sup>12</sup>.

Dans l'horizon 3 apparaît une amphore Dr. 2/4 de Lyon.

### Les amphores à huile.

En dehors d'un exemplaire d'amphore de Brindes dans l'horizon 1, les importations d'huile ne sont représentées que par les amphores Dr. 20 précoces.

12 G. BERTUCCHI, *op. cit.*, 1992

Celles-ci sont bien attestées durant la période 40-20 av., alors qu'elles ont été souvent considérées comme plus tardives<sup>13</sup>. L'évolution des amphores à huile s'avère comparable à ce qui avait été constaté à Saint-Romain-en-Gal, où elles sont présentes dès l'horizon 1 et croissent régulièrement aux phases suivantes. On ne distingue pas d'évolution typologique sur ce laps de temps.

### Les amphores à sauces de poisson.

Elles ne sont représentées pratiquement que par un seul type d'amphore : l'amphore de Bétique Dr. 9.

## CONCLUSION

L'intérêt de cette fouille est de présenter une image des importations d'amphores à Lyon dès la création de la colonie en 43 av. J.-C. Celle-ci nous montre l'arrivée

de produits variés dès les premiers temps de la colonie et un contraste important avec l'époque précédente où les amphores vinaires italiques constituent pratiquement la seule importation. Ce résultat illustre la disparition rapide des Dr. 1 à partir des années 40 et le développement précoce des autres types d'importations. Toutefois l'échantillon provenant des niveaux d'installation est encore trop faible pour donner une image tout à fait fiable. Il est possible que certains types qui ne sont pas encore attestés émergent avec un matériel plus abondant. La poursuite des fouilles sur ce site majeur permettra de compléter et d'enrichir ces résultats. Il apparaît, cependant, à travers cette étude préliminaire, que l'évolution qui apparaissait à partir des contextes augustéens de Saint-Romain-en-Gal ou de Lyon<sup>14</sup> s'amorce plus tôt qu'on ne le pensait, dès les années 40 av. J.-C.



## DISCUSSION

Président de séance : F. LAUBENHEIMER

**Philippe BARRAL** : Pour le premier horizon, que vous situez autour de -40, avez-vous une idée de sa durée puisque vous mettez en évidence une évolution par rapport à l'horizon 2 ?

**Armand DESBAT** : On est passé un peu vite sur la stratigraphie. L'horizon 1 correspond uniquement au niveau d'installation, c'est-à-dire au matériel trouvé sous les sols du premier habitat, dans le remblai d'installation qui contient très peu de choses dans la mesure où il n'y a pas de véritable occupation antérieure. Le mobilier de l'horizon 2 est beaucoup plus abondant et couvre toute la durée de vie de ce premier habitat, de sa création en -40 à sa destruction en -20 et il est difficile de faire la part entre les éléments de -40 et ceux de -20. Il est certain que dans le niveau d'installation de -40, on a une partie de l'image qui a précédé puisque la ville se crée, théoriquement, ex nihilo et on ignore d'où vient un certain nombre d'éléments qui apparaissent dans ce niveau constitutif.

**Christian VERNOU** : Pour l'Horizon 1, vous pensez à une datation des années -43, c'est-à-dire en rapport avec la fondation de Lyon. Pour mon intérêt personnel et pour d'éventuelles comparaisons avec le site de Saintes, pouvez-vous préciser le type de mobilier présent dans cet horizon ? Quels types de céramiques italiques ? De communes italiques ? A partir de quand l'amphore Pascual 1 apparaît-elle ? Et puis, dans la mesure où une bonne partie du matériel amphorique est résiduelle, d'où vient-il ? Y'avait-il un habitat antérieur ?

**Armand DESBAT** : Pour les premiers niveaux, le matériel est peu abondant mais il y a des importations de sigillées (arétine précoce à estampilles radiales), un peu de campanienne, des parois fines, des céramiques communes. Une constante à Lyon : il y a très peu de communes italiques, par rapport à la Narbonnaise. Pour ce qui est du matériel résiduel, il y a une présence pré-romaine sur la colline et on est à peine à 50 m des fossés du Verbe Incarné mais on ne sait pas l'étendue de l'occupation qui correspond à ces fossés.

**Bernard LIOU** : Une ou deux remarques sur cet exposé qui m'a semblé très complet, très précis et, de ce point de vue, très utile. Cependant je vous conjure de renoncer à l'appellation "amphore monoansée" qui est une aberration puisque le propre d'une amphore est de disposer de deux anses ; monoansé n'a rien de français, c'est un terme emprunté à nos collègues italiens et, que je sache, en particulier Clementina Panella a toujours parlé de "contentitore monoansato".

**Séverine LEMAÎTRE** : J'utilise ce terme pour les Agora F 65/66. Pour vous, le caractère suffisant pour définir une amphore est de posséder deux anses ?

**Bernard LIOU** : C'est le sens du mot grec.

**Séverine LEMAÎTRE** : Dans ce cas les cruches à deux anses sont aussi des amphores.

**Bernard LIOU** : Il y a sûrement beaucoup de cruches à deux anses qui sont des amphores et pour lesquelles il faudrait utiliser le mot, ce qu'on ne fait pas, à tort.

13 M. PY (dir.), *Dicocer*, Lattara 6, 1993, p. 23 et 25. Le début de la production est daté des dernières années avant notre ère ; datation donnée avec la rubrique Dr 20 : -10/280.

14 A. DESBAT et B. DANGREAU, La distribution des amphores dans la région lyonnaise, étude de deux sites de consommation, dans F. LAUBENHEIMER (dir.), *Les amphores en Gaule. Production et circulation (Table ronde internationale, Metz, 4-6 octobre 1990)*, Annales littéraires de l'Université de Besançon, 1992, p. 451-156.

**Séverine LEMAÎTRE** : Si je garde l'appellation amphore c'est parce que c'est un conteneur qui est appelé à voyager sur de longues distances.

**Bernard LIOU** : C'est aussi simple de dire récipient à une anse.

Autre chose. Est-ce que cela à beaucoup de sens, dans nos décomptes, de cumuler les importations de Bétique et de Tarraconaise pour en faire des importations espagnoles (ou hispaniques) ? C'est commode, parce qu'on dit "Espagne" comme on dit "Italie" ou "Gaule" ou "Méditerranée orientale" qui recouvre des choses extrêmement différentes. Je me demande si l'addition de la Bétique et de la Tarraconaise a beaucoup de sens d'un point de vue économique.

**Caty SCHUCANY** : En regardant tous ces graphiques (et pas seulement ceux de cette communication), on constate qu'il y a toujours, au début, 100 % d'importation de vin d'Italie et que la proportion baisse ensuite ; on pourrait en déduire qu'il y a des problèmes dans la viticulture de la péninsule. Avez-vous réfléchi à une autre méthode pour traiter les données et disposer d'une base plus réaliste qui permette des réflexions économiques.

**Séverine LEMAÎTRE** : Il faut être conscient que les flux que l'on enregistre reposent sur les importations vinaires en amphores, ce qui ne représente qu'une partie du vin et que celle-ci n'est peut-être pas la principale car il y a des conteneurs qui prennent le relais à une date beaucoup plus précoce que celle que l'on pensait.

**Caty SCHUCANY** : Oui, mais 100 % au 1<sup>er</sup> s. av. n. è. peuvent constituer une quantité bien moindre que 2 % à la fin du 1<sup>er</sup> s. apr. !

**Fanette LAUBENHEIMER** : Vous avez totalement raison. Nos comptages ne sont que des approches plus ou moins fausses, des images plus ou moins réelles. Nous comparons, en terme de pourcentages, des choses qui ne sont guère comparables : on compare de l'huile et du vin avec des sauces de poissons dont on ne consomme que quelques gouttes. Tout cela est aberrant mais, globalement, cela nous permet de dresser des images qui ont malgré tout un sens.

**Caty SCHUCANY** : Oui, il faut le faire mais faut-il le faire de cette manière pour raisonner en terme d'économie ?

**Fanette LAUBENHEIMER** : Il faut multiplier les approches. Actuellement, nous comptons en nombre d'amphores alors que ces récipients à une seule anse ont une capacité bien moindre comparé aux amphores à huile de 70 l. Multiplier les approches est une tâche difficile dans laquelle "l'amphorologie" s'achemine lentement mais sûrement !

\* \*  
\*